







MAIRES_{ET}CITOYENS.fr</sub> est une plateforme internet permettant la mise en relation directe et privée entre le maire d'une commune et ses administrés.

Ce site permet aux citoyens d'être en contact permanent avec leur maire et de consulter les actualités de la commune dans laquelle ils résident.

Il donne les moyens d'optimiser les relations entre un maire et ses citoyens et d'échanger en temps réel sur les décisions et actualités de la ville. Il permet aussi de répondre à des sondages dont la participation est protégée par l'anonymat et d'être en permanence au courant de toutes les informations transmises par leur maire.

Cet outil unique, créé par une jeune entreprise du digital et un maire créateur d'entreprises (ancien fondateur de la société Tir Groupé « chèque cadeaux » devenue Sodexo), offre de nombreuses fonctionnalités en facilitant au quotidien les échanges et la prise en compte de l'opinion majoritaire citoyenne.



Votre page MAIRESET CITOYENS.fr

Un outil de communication directe avec votre maire.

Voici à quoi ressemble la page de votre maire.

A votre inscription sur la plateforme il se peut que votre maire ne soit pas encore adhérent à MAIRESETCITOYENS.fr Le cas échéant il recevra, à chaque fois qu'un citoyen de sa commune s'inscrira, un email pour l'informer que des administrés de sa commune le cherchent sur la plateforme.



Découvrez dans les pages suivantes le descriptif de ces fonctionnalités.

Le menu de navigation

Accès rapide à toutes les rubriques.



Le fil d'actualité de votre maire



Votre messagerie privée permettant de discuter avec votre maire



Les informations relatives à votre maire



Vos notifications : nouveaux messages, sondages, actualités, etc.



Votre compte : informations personnelles et préférences



Les groupes de discussions autorisant les échanges libres entre votre maire et les autres administrés



Les sondages anonymes proposés par votre maire



L'agenda de votre maire



Les informations de la commune



Affichages obligatoires (permis de construire attribués, travaux autorisés, etc.)

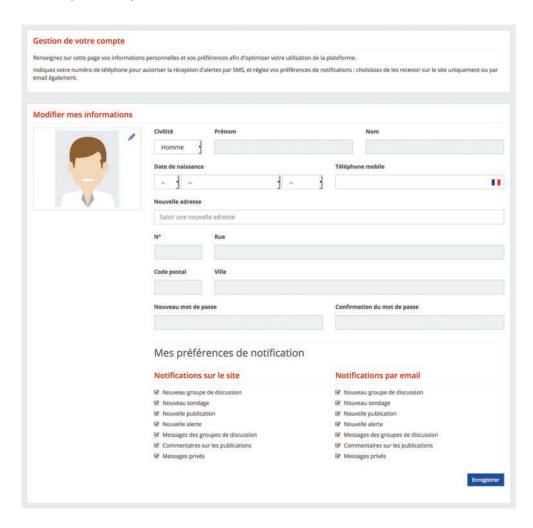


Déconnexion

Mon compte

Informations personnelles et préférences.

Accédez à la rubrique Mon compte afin de renseigner vos informations personnelles et indiquez vos préférences de notifications.



Vous pouvez modifier votre photo, vos informations personnelles, et vos préférences de notifications.

Pensez à bien renseigner votre adresse postale ainsi que votre numéro de téléphone afin de recevoir les alertes importantes de votre maire.

Notez bien : toutes les données collectées restent confidentielles.



Notifications

Recevez une notification à chaque nouvelle activité de votre maire sur sa page (publication, sondage, message, groupes de discussions, etc.).



Ce système de notification permet de ne pas perdre une information et d'être toujours au courant en temps et en heure. Vous pouvez choisir de les recevoir sur le site uniquement, ou également par courriel.

Messagerie privée

Discutez par messages privés avec votre maire.

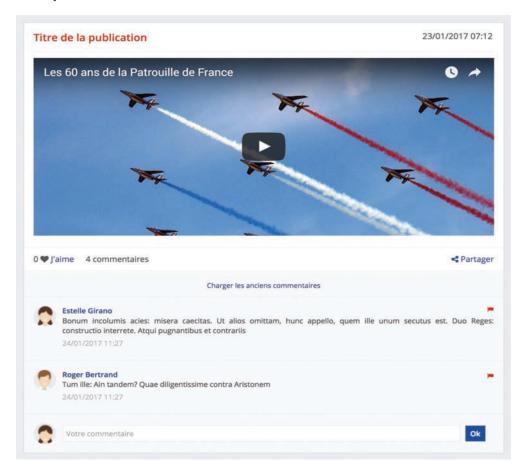
Accédez à la rubrique dédiée, cliquez sur le bouton **Ecrire un nouveau message**, sélectionnez votre destinataire et saisissez votre message.

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton **Envoyer**.



Fil d'actualité

Les publications de votre maire.



Consultez les actualités de votre maire, et apportez librement vos commentaires sur ces dernières. Cliquez sur le bouton **J'aime** afin de signifier votre intérêt pour la publication, que vous pouvez également partager sur les réseaux sociaux ou par email en cliquant sur le bouton "Partager". Par ailleurs, n'hésitez pas à signaler un commentaire que vous trouvez inapproprié en cliquant sur le drapeau rouge. Vous recevrez une notification chaque fois que votre maire publiera un nouveau contenu sur sa page.

Groupes de discussions

Participez librement à des discussions créées par votre maire, et prenez part aux débats importants.



Accédez à la rubrique dédiée et cliquez sur le bouton **Accéder à la discussion** pour prendre part à la conversation.



Sondages protégés par l'anonymat

Participez à la prise de décision collective.



Pour répondre aux sondages en cours, accédez à la rubrique dédiée et votez.

Vous pourrez visualiser les résultats une fois que vous aurez voté, et vous ne pourrez alors plus modifier votre vote car ce dernier sera enregistré et comptabilisé.

L'agenda du maire

Tenez-vous au courant des activités publiques de votre maire et des manifestations de votre commune.



Utile et pratique pour rester informé sur les déplacements de votre maire, cet agenda vous permettra de connaître les événements auxquels il participe et les dates et endroits où vous pourrez le rencontrer.

La commune

Apprenez-en plus sur votre commune.

Une présentation de la commune écrite par votre maire et les chiffres officiels et informations générales de votre ville.



Alertes SMS

Recevez des alertes importantes directement sur votre téléphone.

Votre maire dispose d'une interface dédiée qui lui permettra de vous prévenir par SMS (si vous avez renseigné votre numéro de téléphone) d'un danger imminent ou d'un événement particulièrement important.

Affichage obligatoire

Permis de construire attribués, travaux autorisés, etc.

Toutes les autorisations de travaux, permis de construire, bancs de mariages, arrêtés municipaux, compte-rendus du conseil municipal, et délibérations intercommunales seront consultables 2 mois sur notre tableau virtuel.

Passé ce délai, les documents peuvent êtres consultés sur demande en mairie.

Et bientôt...

Suggestions

Proposez des idées pour votre commune.

Vous pourrez suggérer une amélioration concernant votre commune ou proposer une idée que les autres citoyens ainsi que votre maire, pourront commenter.

Signalements

Signalez des désagréments rencontrés ou des anomalies observées dans votre commune.

Une section dédiée vous permettra de faire remonter une information utile concernant un danger ou un problème urbain, que vous pourrez accompagner de pièces jointes ou de photos.

Live Chat (Dialogue en direct)

Un chat en ligne pour communiquer en temps réel.

Un module permettant aux administrés de dialoguer en direct avec tous les utilisateurs connectés, incluant votre maire s'il souhaite rejoindre la discussion au même moment.

Carte interactive de la commune

Des lieux et des événements à ne pas manquer.

Une carte interactive de votre ville, sur laquelle votre maire aura défini des points d'intérêts accompagnés d'informations utiles.

Déplacements du maire

Les événements de l'agenda affichés sur une carte.

Une carte dynamique vous permettra de visualiser les lieux des prochains déplacements publics du maire.

L'application "smartphone"

Une application multiplateforme.

Une application "smartphone" afin de rapprocher encore plus le maire de ses administrés, n'importe où et n'importe quand.

Disponible pour IPhone et Android, cette application sera le prolongement de la plateforme internet et offrira des fonctionnalités supplémentaires.

Offres d'emploi

Les entreprises qui recrutent.

Une section dédiée aux offres d'emploi dans votre commune et les communes voisines.

